



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Janvier 2000

**Gymnase du Grand Feu viabilisation et construction de parking -
Consultation de Maîtrise d'Oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

Excusés :

M. Bernard BELLEC, Maire

Conseillers :

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200060

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Gymnase du Grand Feu viabilisation et construction de parking -
Consultation de Maîtrise d'Oeuvre**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Lors du Conseil Municipal du 24 Septembre 1999 vous avez approuvé les conditions de réalisation d'un nouveau gymnase dans le secteur du Grand Feu, en partenariat avec la Région, le Département et l'association "Le Grand Feu".

Il est convenu que la Ville de Niort finance et assure le suivi des travaux de viabilisation du terrain d'emprise du gymnase des voies d'accès et des parkings nécessaires au fonctionnement de l'ouvrage.

Afin de pouvoir réaliser les travaux pour la rentrée scolaire 2000, il est nécessaire de lancer dès à présent les études, et donc de désigner un Maître d'Oeuvre pour les phases de conception et de suivi de réalisation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'oeuvre,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché de maîtrise d'oeuvre à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)